

# LA CHARTE MULTIMEDIA ADULTE

## Objectifs

Les espaces multimédias donnent accès aux nouvelles technologies. Ils en favorisent la découverte et l'usage par le plus grand nombre.

## Accès

Un accès libre est possible à la bibliothèque adulte pour tous, abonnés et non abonnés, sans inscription préalable, pour un temps de consultation n'excédant pas 30 minutes. Avant toute connexion, il est nécessaire de se présenter à l'accueil de la salle de prêt adulte

Pour les autres postes, une inscription est nécessaire.

## Conditions :

- Avoir une carte d'inscription à la médiathèque valide, à son nom.
- Ne pas avoir de litige avec la médiathèque.
- Réserver une plage horaire (sur place ou par téléphone).
- Respecter une durée de consultation maximum d'une heure pour Internet et de deux heures pour la bureautique et l'autoformation. Toutefois, en cas de faible fréquentation, il est possible de prolonger la consultation.  
*En cas de très forte fréquentation, les temps de consultation peuvent être réduits.*
- Prévenir en cas d'empêchement.
- Ne pas venir à un rendez-vous avec plus d'un quart d'heure de retard, sans quoi le rendez-vous est annulé, quelle qu'en soit sa durée, et le poste peut être occupé par une autre personne.

## S'engager à

- Ne pas déranger les autres utilisateurs.
- Éteindre les téléphones portables.
- Respecter le matériel.
- Ne pas modifier la configuration des matériels mis à disposition (pas d'installation de programmes, de modification des paramètres Internet, etc.).
- Signaler toute anomalie constatée au début ou pendant l'utilisation du poste.
- Ne pas consulter de documents (cédéroms, logiciels) autres que ceux proposés par la médiathèque.
- Ne pas effectuer de téléchargements.
- Ne pas effectuer de transaction commerciale et/ou bancaire en ligne.
- Ne pas se connecter à des sites de chat, de newsgroup, de jeux en ligne.
- Ne pas consulter de sites Internet contraires aux missions des établissements publics et allant à l'encontre de la législation française :
  - Les sites à caractère violent ou pornographique, portant atteinte à la dignité humaine, faisant l'apologie de pratiques illégales ou prônant la discrimination.
  - Les sites incitant au non respect de la propriété intellectuelle et artistique (reproduction, représentation, diffusion d'une œuvre en violation des droits d'auteur), proposant la contrefaçon ou la copie des logiciels commerciaux.

- Ne pas diffuser d'informations diffamatoires, que l'on sait être fausses ou qui sont contraires aux lois en vigueur

- *Conformément à la loi antiterroriste du 23 janvier 2006, les bibliothécaires prendront note de l'identité ainsi que de la date et des horaires des connexions des utilisateurs du poste en libre accès.*
- *Pour tous les postes, les données de navigation seront conservées pendant un an.*
- *La consultation d'Internet s'effectue sous votre propre responsabilité. La Médiathèque ne peut être tenue pour responsable de la qualité de l'information trouvée par les utilisateurs.*
- *Nous nous réservons le droit d'exercer une surveillance des sites consultés, et de faire cesser la consultation des sites contraires au présent règlement.*

## Activités

- Accès à Internet, accès aux Webmails, consultation de cédéroms, utilisation d'outils bureautiques, utilisation d'une imprimante Noir et Blanc et /ou couleur (les impressions sont payantes),. sauvegarde de documents sur tout support, à condition que la protection anti virus soit assurée.
- Les Espaces Multimédias proposent des ateliers thématiques de découverte de l'informatique et d'Internet.

***Toute personne utilisant l'espace multimédia s'engage à respecter les règles et modalités de fonctionnement énoncées ci-dessus.***

